

## Emission de loteries.

En application de l'article 5, 4<sup>e</sup> al., de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les loteries, il a été dressé un tableau des *autorisations accordées* par les cantons en 1926 sur la base de cette loi. Lesdites autorisations concernent l'*émission de loteries d'utilité publique ou de bienfaisance*.

Ce tableau est en vente à l'administration soussignée au prix de fr. 1.—.

Berne, le 19 septembre 1927.

Administration fédérale des contributions.

## Nouvelle édition de la Constitution fédérale.

L'administration soussignée vient de publier une *nouvelle édition de la Constitution fédérale* avec les modifications survenues jusqu'au 30 juin 1926. La brochure contient en outre un aperçu historique sur le développement du droit constitutionnel depuis le pacte fédéral et un répertoire alphabétique.

Prix de l'exemplaire broché: fr. 1.50 plus port (20 cts.); contre remboursement fr. 1.75.

Administration des imprimés de la Chancellerie fédérale.

## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

### PLACES

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département de l'intérieur. Ecole polytechnique fédérale. (Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chaire extraordinaire de photographie.		15 octobre 1927 [2..]	Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement, etc. s'adresser au Président du Conseil de l'Ecole.

Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> avril 1928.

## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1927
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	39
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.09.1927
Date	
Data	
Seite	232-232
Page	
Pagina	
Ref. No	10 085 074

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.